



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du Jeudi 10 Juillet 2014**

**Nombre de Conseillers : 33**

**En exercice : 33**

**Présents ou représentés : 33**

**Nombre de votants : 24**

**Numéro  
2014/JUIL/81**

**Point de l'ordre du jour  
5**

**OBJET  
OCTROI DE SUBVENTIONS  
ANNÉE 2014**

**RAPPORTEUR  
M. JAECK**

*Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 18/07/2014  
L'affichage en mairie le : 18/07/2014  
La notification le :*

Le Maire  
Christophe LUBAC

Le Jeudi 10 Juillet 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 4 Juillet 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Emmanuel JAECK** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**Membres présents :**

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme P. MATON, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD, Mme M. RICHARD et M. N. MASSY.

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Mme M-P. DOSTE a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE  
Mme V. LETARD a donné procuration à M. A. CARRAL  
M. J-B. CHEVALLIER a donné procuration à Mme M-P. GLEIZES  
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. G. ROZENKNOP  
M. P-Y. SCHANEN a donné procuration à M. E. JAECK  
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN  
Mlle D. NSIMBA LUMPUNI a donné procuration à Mme P. MATON  
Mme Cl. GRIET a donné procuration à Mme G. BAUX  
Mme M. CABAU a donné procuration à M. P. BROT  
Mme Ch. CHEVALLIER a donné procuration à M. Fr. ESCANDE

**Exposé des motifs**

Monsieur JAECK propose au Conseil Municipal de voter une subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande.

- FNACA.....625 €
- Chœur de Ramonville (Ensemble Didascalie).....500 €
- Association Prévention Routière.....150 €
- ACOTE (Animation du quartier des coteaux nord).....300 €
- ARTO.....38 000 €
- Ramonville Ciné.....9 500 €

En outre, une réflexion sur les critères et niveaux de subventions est en cours. Afin de ne pas pénaliser les demandes du premier semestre par rapport à celles du second, un dispositif transitoire est mis en œuvre.

En conséquence, est proposé au vote de l'Assemblée délibérante une somme à hauteur de 50 % dans un premier temps, un solde fera l'objet d'un autre vote ultérieur. Pour les demandes de subventions globales avoisinants les

500 € sur un dossier, il est proposé un versement dans sa totalité.

Il est précisé que les membres du Conseil Municipal membres du bureau d'une association subventionnée ne prennent pas part au vote.

### **Décision**

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur JAECK, et après en avoir délibéré par **24 Voix POUR** et **9 ABSTENTIONS** (M. BROT, M. ESCANDE, M. CHARLIER, M. AREVALO, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD, Mme RICHARD et par procuration Mme CHEVALLIER et Mme CABAU) **VOTE** les subventions suivantes :

- FNACA.....625 €
- Chœur de Ramonville (Ensemble Didascalie).....500 €
- Association Prévention Routière.....150 €
- ACOTE (Animation du quartier des coteaux nord).....300 €
- ARTO.....38 000 €
- Ramonville Ciné.....9 500 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
Christophe LUBAC

Date de la signature : 17/07/2014  
Nom du signataire : Christophe LUBAC